

CHRONIQUE DU CONGRÈS

Organisé par la Direction Générale des Antiquités et des Beaux-Arts du Ministère de l'Instruction Publique, ce Congrès, placé sous le haut patronage du Président de la République Antonio Segni, fait suite au premier Congrès tenu à Paris en Mai 1957 et constitue donc le second maillon d'une chaîne qui aura, en 1970, avec le Congrès de Mexico son troisième maillon.

Le Congrès a été inauguré par M. Luigi Gui, Ministre de l'Instruction Publique, qui représentait le Gouvernement, le 25 Mai et les travaux se sont poursuivis jusqu'au 31 Mai, dans le cadre enchanteur de la Fondation Giorgio Cini, à l'Île de San Giorgio Maggiore, et outre 700 spécialistes provenant de toutes les parties du monde — 62 Pays — ont apporté à ces assises internationales de la restauration la contribution de leur expérience et y ont exposé leurs problèmes.

A la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu dans la Salle du Grand Conseil au Palais Ducal étaient présents, aux côtés des principales Autorités de la Ville, le Cardinal Giovanni Urbani, Patriarche de Venise et le Maire de la Ville, Giovanni Favaretto Fisca, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes de la part de son Administration, soulignant l'importance que pour la ville lagunaire représente le problème de sa propre conservation et de sa vitalisation. Le Directeur Général des Antiquités et des Beaux-Arts, Bruno Molajoli, Président du Comité promoteur, a parlé ensuite et il a précisé les buts de ces assises, en les encadrant dans la nécessité clairement ressentie, même dans les Etats de nouvelle formation, de conserver tous les vestiges des différentes civilisations, en inculquant leur esprit dans la vie moderne.

M. Ali Vrioni, en sa qualité de représentant du Directeur Général de l'UNESCO (qui avait accordé son haut patronage au Congrès), a illustré les structures, les programmes et l'oeuvre de l'organisation culturelle des Nations Unies pour la sauvegarde des éléments représentatifs des civilisations passées par un effort constant qui reçoit un consentement unanime et une active collaboration de la part de tous les Gouvernements.

Le ministre Gui, en apportant aux congressistes le salut du Gouvernement, a souligné l'importance que l'Italie attache à ces assises libres, ouvertes à la plus large participation, de spécialistes des secteurs les plus spécifiques de l'activité de tutelle, de formation différente et provenant des régions les plus loines.

Le Ministre a déclaré ensuite que le Congrès se propose de développer et de rendre encore plus efficaces sur le plan de l'application pratique les critères concernant les méthodes de la restauration, et a souligné combien les « thèmes et les problèmes nécessitant des compétences spéciales du monde moderne sortent du cadre des études et des laboratoires pour se refléter dans la vie collective, constituant ainsi des thèmes de politique culturelle ».

Il a ensuite ajouté « Aujourd'hui plus que jamais la conscience de la valeur

esthétique du monument s'est diffusée. Mais il faut aussi admettre avec une espèce d'épouvante qu'à cet accroissement de l'intérêt correspond, et dans une mesure dramatique, un conflit d'intérêts et qu'en conséquence des exigences de nature diverse attentent, par des moyens de tout genre, à l'intégrité et à la survivance même du patrimoine monumental. Il y a encore beaucoup à faire à ce sujet, il faut élaborer des instruments juridiques et des structures administratives mieux adaptées aux circonstances »; mais il faut surtout, selon M. Gui, que: « se développe davantage la conscience que le respect des monuments n'est pas un acte d'appréciation générique, de révérencieux et nostalgique souvenir du passé, mais un acte de conscience actuelle, historiquement déterminé, qui dépasse le caractère particulier du monument pur se refléter sur l'urbanisme et, implicitement, sur la vie collective ».

Après avoir affirmé que le Congrès est aussi appelé à se prononcer idéalement sur ce problème de fond et à donner une directive pour les programmes à suivre, le Ministre a conclu: « De notre côté, nous tiendrons compte des résultats de votre travail et chercherons à les mettre de mieux en mieux en pratique, comme le prévoit d'ailleurs l'article 9 de la Constitution de la République Italienne et comme le prévoient de même la plupart des Constitutions des Etats représentés ».

Le Secrétaire Général du Congrès a ensuite proposé de répartir les charges.

M. Guglielmo de Angelis d'Ossat, en sa qualité de Chef de la Délégation Italienne au Ier Congrès de Paris, a été appelé à la Présidence Générale du Congrès: c'est à lui, en effet, que revient d'avoir offert l'hospitalité de l'Italie pour ce IIème Congrès.

A la Vice-Présidence générale ont été appelés:

Messieurs:

John O. Brew (UNESCO) Président du Comité International des Monuments;
Adolf Weiss (Conseil de l'Europe);

Jean Sonnier (France);

Masaru Sekino (Japon);

Victor Pimentel (Pérou);

Djurdje Boscovic (Yougoslavie).

Les séances de travail ont alterné avec des visites d'étude à Padoue, Vicence, Vérone, Torcello, Grado et Aquileia, durant lesquelles les principes et les méthodes de restauration ont été attentivement examinées et discutées à la lumière des cas spécifiques et des caractères particuliers des différents monuments visités.

Suivant des critères d'organisation et de méthodes, le thème général du Congrès « *La restauration des monuments dans la vie moderne* » a été subdivisé en cinq sections, à la Présidence de chacune desquelles ont été appelées les personnalités les plus qualifiées qui, dans les différents Pays, représentent le monde de la Restauration.

Le programme des journées de travail a été fait de façon à éviter le danger — fréquent même dans les réunions les plus réussies — que le temps passé à l'exposition des rapports soit trop long; par conséquent, et considérant que le bénéfice dérivant de la dialectique active des jugements, des interrogations et des réponses, est vraiment plus important, on a réservé un temps plus long à la discussion en collège.

Par l'articulation en sections on a, de plus, voulu discipliner le vaste sujet de la restauration architectonique, et réserver à chaque participant le pano-

rama le plus vaste et l'itinéraire le plus varié et le plus dynamique dans le cadre des compétences spécifiques, en condensant dans un seul prologue, se rapportant aux chapitres particuliers à envisager, les prémisses générales et les introductions aux mêmes sujets.

Pour donner de la valeur aux discussions en collège, qui constituèrent l'essentiel de la tâche propulsive du Congrès, on a réservé à celles-ci le plus de temps possible et on a préparé le programme de travail des différentes Sections avec évidence et clarté.

Dans ce but, le travail de chacune des Sections a commencé par une conférence de mise en place générale, constituant le programme, qui a été faite par d'éminents spécialistes dans le secteur considéré. Le rapport du Secrétaire-rapporteur de la Section qui a résumé critiquement le contenu des communications présentées a fait suite à cette conférence.

On est ensuite passé aux discussions au cours desquelles les Congressistes, qui n'avaient pas envoyé à temps leurs rapports, ont pu en résumer le contenu.

Le travail de chaque Section s'est conclu par un rapport général du Secrétaire-rapporteur, auquel a fait suite la discussion, puis la présentation des vœux de la part du Président.

Dans la soirée du Vendredi 29 Mai, à la Salle cinématographique de la Fondation Giorgio Cini, on a projeté certains documentaires présentés par les diverses Délégations ou par Congressistes.

Parmi ceux-ci, le documentaire roumain, sur la restauration et la restitution dans leurs formes originaires des toits d'églises des XVème et XVIème siècles, et les films de l'Union Soviétique sur les restaurations d'églises en bois dans les campagnes russes ainsi que celui sur la restauration de Saint Basile dans le Kremlin, sont dignes d'une mention spéciale.

L'Italie a présenté, elle, un documentaire sur Venise, intitulé « L'autre visage de Venise ».

* * *

En examinant la liste des Pays participants on a pu noter avec plaisir que, même les Etats dont l'institution est récente, ou qui n'ont acquis que depuis peu une autonomie individuelle, sont intervenus pour affirmer, par leur présence à ces assises plénières, qu'ils partageaient les idéaux et les exigences des Pays dont l'expérience est plus ancienne et approuvaient l'identification, la conservation et la tutelle des édifices monumentaux et par conséquent la transmission, à travers les vestiges du passé, de la sève vitale qui alimente le présent: racines desquelles croissent les valeurs naturelles du développement de la civilisation.

Les Etats participants ont été au nombre de 61; il s'agit en particulier des Etats suivants:

1) Afghanistan	1	7) Autriche	28
2) Afrique du Sud	1	8) Belgique	29
3) Albanie	2	9) Brésil	2
4) Allemagne de l'Est	4	10) Bulgarie	3
5) Allemagne de l'Ouest	17	11) Canada	2
6) Australie	2	12) Ceylan	1

13) Chine	2	39) Mexique	2
14) Cité du Vatican	1	40) Norvège	2
15) Colombie	1	41) Panama	1
16) Corée	1	42) Pérou	3
17) Cuba	1	43) Philippines	3
18) Danemark	12	44) Pologne	19
19) Espagne	20	45) Portugal	7
20) Finlande	1	46) R.A.U.	3
21) France	90	47) Rhodésie	1
22) Ghana	1	48) Roumanie	2
23) Grande Bretagne	13	49) Suède	1
24) Grèce	3	50) Suisse	26
25) Hollande	16	51) Syrie	1
26) Hongrie	10	52) Tchécoslovaquie	2
27) Inde	1	53) Thaïlande	1
28) Indonésie	1	54) Tunisie	3
29) Iran	2	55) Turquie	2
30) Irlande	3	56) Union Soviétique	25
31) Israël	3	57) Uruguay	1
32) Italie	161	58) U.S.A.	9
33) Japon	3	59) Vénézuéla	3
34) Liban	1	60) Vietnam	1
35) Libéria	1	61) Yougoslavie	32
36) Luxembourg	3	62) Conseil de l'Europe	4
37) Malaisie	1	63) U.N.E.S.C.O.	3
38) Mali	1		

réparti en deux groupes; l'un était occupé à la mise au point de la nouvelle « Charte Internationale de la Restauration », sur la proposition des professeurs Gazzola et Pane accueillie par un vote unanime de la part de toutes les délégations et l'autre à la constitution du Congrès International des Monuments et des sites (ICOMOS).

(Les chiffres indiqués à côté du nom du Pays indiquent le nombre des délégués participant au Congrès).

Le nombre total des Congressistes a donc atteint 622 unités, et il faut y ajouter les personnes qui les accompagnaient dont le nombre s'élevait à 170, ce qui porte le total des participants au chiffre total important de 792 personnes.

Malgré les difficultés inhérentes à un rassemblement si grand, et grâce au dévouement de tous les membres des différents Comités et de la Secrétaire, l'intense programme de travail, de visites, d'hospitalité a pu se dérouler d'une manière assez satisfaisante, et les Délégations les plus qualifiées ont manifesté leur contentement.

On avait prévu pour les dames qui accompagnaient les participants un programme spécial qui comprenait: pour le Mardi 26, trois visites guidées dans Venise avec trois programmes différents (musées, monuments, shopping), pour le Mercredi 27, une visite aux Villas du Brenta par l'itinéraire historique du Burchiello, pour le Jeudi 28, une excursion à Murano avec visite aux verreries-cristalleries et réception ensuite au Palais Giustiniani aux Zattere; pour le Dimanche 31, une visite à la villa Barbaro à Maser, avec réception offerte par la Comtesse Luling Buschetti Volpi.

En même temps que l'activité des Sections, un autre travail avait lieu,